Anse du Kerzo / Locmiquélic Port-Louis

Bernache cravant

OISEAUX D'EAU ET PALUDICOLES DE LA RADE DE LORIENT

Bilan 2020-2021

Octobre 2021

LORIENT AGGLOMÉRATION

Bretagne Vivante
Une voix pour la nature

NATURA 2000

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne

Région BRETAGNE

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

Préambule

La rade de Lorient est reconnue comme Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux. Cette importance a justifié la désignation d'un site Natura 2000 ¨Rade de Lorient¨ - Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive ¨Oiseaux¨ sur une partie du littoral des communes de Locmiquélic, Riantec, Plouhinec et Gâvres.

Lorient Agglomération a été désignée opérateur local pour l'animation du site Natura 2000 en 2006. Le site Natura 2000 bénéficie d'un document d'objectifs qui a été approuvé en février 2007. La fiche action B3-1 ¨Amélioration des connaissances : suivi et confirmation de la présence de certaines espèces d'oiseaux¨ prévoit la mise en place de suivi de l'avifaune (p.54 du tome II du DOCOB). Le document d'objectifs est en phase d'animation c'est-à-dire de mise en œuvre des actions.

Ce site Natura 2000 est fractionné en trois parties, le marais de Pen Mané, la Petite Mer de Gâvres et les étangs de Kervran et Kerzine, et correspond aux secteurs accueillant les principales concentrations d'oiseaux d'eau ou des espèces à enjeux de conservation à l'échelle de la Rade de Lorient, sur la base des informations disponibles au moment de la désignation de la ZPS. Ces sites n'assurent néanmoins pas toute la fonctionnalité du site pour les populations d'oiseaux, qui exploitent d'autres sites en fonction du cycle de marée ou des saisons.

Lorient Agglomération a commandé à Bretagne Vivante un diagnostic de l'avifaune de la Rade de Lorient. Il s'agit de synthétiser et analyser les informations collectées par de nombreux bénévoles de l'association ou non, des agents de Lorient Agglomération, de la commune de Locmiquélic et de l'Office Français de la Biodiversité pour actualiser les connaissances, préciser les enjeux et les états de conservation des espèces dans la Rade.

Cette synthèse présente le bilan des suivis réalisés du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

Anse de Ty Douar / Locmiquélic ©Dronelis

Oiseaux d'eau migrateurs et hivernants

Le terme oiseaux d'eau regroupe les oiseaux qui fréquentent les zones humides ou les milieux aquatiques. Il est notamment composé des anatidés, grèbes, ardéidés, limicoles et laridés.

Cette synthèse utilise plusieurs sources d'informations : des données collectées sans protocole par des observateurs bénévoles, portant sur une ou plusieurs espèces, le plus souvent sur une partie de la Rade, des résultats de recensements plus systématiques où toutes les espèces sont dénombrées sur une partie de la Rade (par exemple les suivis de la Petite Mer de Gâvres réalisés à la demande de Lorient Agglomération) ou tout le site comme à la mi-janvier. Pour réaliser les tableaux de synthèse suivants, on retient pour chaque espèce l'effectif maximal mentionné par ces diverses sources d'information au cours de la période considérée.

Au total, 98 espèces et deux sous-espèces d'oiseaux d'eau ont été observées au cours de l'année en Rade de Lorient pour un total de 21 600 individus (maxima annuels).

Canard siffleur

Anatidés et Foulque

22 espèces et deux sous-espèces (Bernache cravant à ventre pâle – *B. b. hrota* et Bernache cravant du Pacifique – *B. b. nigricans*) ont été observées pour un total de 6 014 individus (somme des effectifs maximaux). Les espèces les plus abondantes sont la Bernache cravant (3 000), la Foulque macroule (672 individus), le Canard siffleur (630) et le Tadorne de Belon (625).

Espèce	Effectif maximum annuel
Bernache cravant	3000
Bernache cravant à ventre pâle	121
Bernache cravant du Pacifique	1
Canard chipeau	40
Canard colvert	267
Canard pilet	5
Canard siffleur	630
Canard souchet	40
Cygne tuberculé	135
Foulque macroule	672
Fuligule à tête noire	1
Fuligule milouin	8
Fuligule milouinan	1
Fuligule morillon	8
Harelde boréale	1
Harle huppé	12
Macreuse brune	2
Macreuse noire	182
Oie cendrée	1
Oie de la toundra (A.f.rossicus)	2
Sarcelle d'été	6
Sarcelle d'hiver	250
Tadorne casarca	2
Tadorne de Belon	625

Limicoles

Ces petits échassiers représentent un peu plus de la moitié des oiseaux dénombrés dans la Rade avec 32 espèces pour un total de 11 005 individus. Les espèces les plus abondantes sont le Bécasseau variable (5 212), le Pluvier doré (1 695), le Vanneau huppé (765), le Grand Gravelot (650) et le Pluvier argenté (534).

Espèce	Effectif maximal annuel
Avocette élégante	44
Barge à queue noire	50
Barge rousse	80
Bécasseau cocorli	9
Bécasseau de Temminck	1
Bécasseau maubèche	60
Bécasseau minute	6
Bécasseau sanderling	500
Bécasseau tacheté	1
Bécasseau variable	5212
Bécasseau violet	3
Bécassine des marais	22
Bécassine sourde	1
Chevalier aboyeur	32
Chevalier arlequin	4
Chevalier culblanc	10
Chevalier gambette	160
Chevalier guignette	12
Chevalier sylvain	2
Combattant varié	11
Courlis cendré	300
Courlis corlieu	130
Échasse blanche	42
Grand Gravelot	650
Gravelot à collier interrompu	30
Gravelot de Leschenault	1
Huîtrier pie	373
Petit Gravelot	4
Pluvier argenté	534
Pluvier doré	1695
Tournepierre à collier	261
Vanneau huppé	765

Vanneau huppé

Divers

Cette catégorie très hétéroclite regroupe 44 espèces pour un total de 4 601 individus. Certaines espèces sont des oiseaux marins (Fou de Bassan, Guillemot de Troïl, Pingouin torda par exemple) qui fréquentent la frange côtière, pour lesquels les observations réalisées depuis la côte sont peu adaptées pour révéler leur réelle abondance. D'autres espèces n'ont pas fait l'objet de recensement adapté à leur biologie cette année. Ainsi, les goélands et mouettes hivernants ont-ils été dénombrés en journée à la mi-janvier, alors que des effectifs plus élevés viennent en dortoir en fin de journée dans la Rade.

Espèce	Effectif maximum annuel
Aigrette garzette	130
Bihoreau gris	1
Butor étoilé	1
Cormoran huppé	10
Flamant rose	1
Fou de Bassan	30
Goéland à ailes blanches	1
Goéland à bec cerclé	1
Goéland argenté	1777
Goéland brun	108
Goéland cendré	23
Goéland leucophée	1
Goéland marin	53
Grand Cormoran	184
Grande Aigrette	8
Grèbe à cou noir	67
Grèbe castagneux	89
Grèbe esclavon	9
Grèbe huppé	38
Grèbe jougris	2
Guifette moustac	2
Guifette noire	1
Guillemot de Troïl	5
Héron cendré	55
Héron garde-bœufs	153
Héron pourpré	1
Ibis sacré	5
Labbe parasite	1
Marouette ponctuée	1
Marouette poussin	1
Mouette mélanocéphale	14
Mouette pygmée	1
Mouette rieuse	1477
Mouette tridactyle	14
Pingouin torda	5
Plongeon arctique	1
Plongeon catmarin	12
Plongeon imbrin	5
Puffin des Baléares	7
Spatule blanche	44
Sterne caugek	66
Sterne de Dougall	2
Sterne naine	5
Sterne pierregarin	150

Évolution des oiseaux migrateurs et hivernants

Comme indiqué précédemment, pour chaque espèce d'oiseaux d'eau ou marin, on retient l'effectif maximum observé dans la zone fonctionnelle de la Rade de Lorient au cours de l'année. Depuis l'année 2009/10, la pression d'observation a augmenté et les outils de collecte des données se sont améliorés, ce qui explique l'augmentation du nombre d'espèces observées et de la somme des effectifs maximaux des différentes espèces. À partir de 2013/14, les effectifs sont relativement stables, avec des variations selon les années, tandis que le nombre d'espèces continue à croitre, atteignant un maximum de 98 espèces en 2020/21. Sur la période de 12 ans, un total de 130 espèces a été observé. Avec un total de 21 618 individus et 98 espèces, l'année 2020/21 se situe dans la moyenne des huit dernières années.

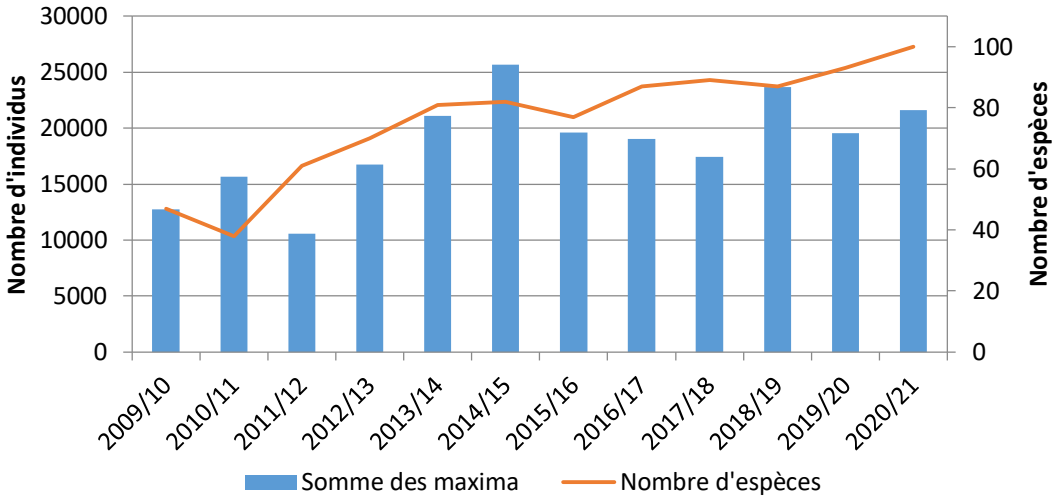

Évolution des effectifs au mois de janvier

Les oiseaux d'eau font l'objet d'un recensement chaque année à la mi-janvier au niveau international, ce qui permet d'estimer l'abondance et la répartition des populations. Ce recensement a commencé au début des années 1980 en rade de Lorient, focalisé sur les anatidés, foulques et limicoles. Le nombre d'espèces prises en compte a augmenté à partir de 1994, intégrant progressivement plongeons, grèbes, échassiers et laridés. Un maximum d'abondance est atteint au milieu des années 1990, autour de 15 000 oiseaux dénombrés en simultané à la mi-janvier. Ce niveau est à nouveau atteint pour la troisième année consécutive.

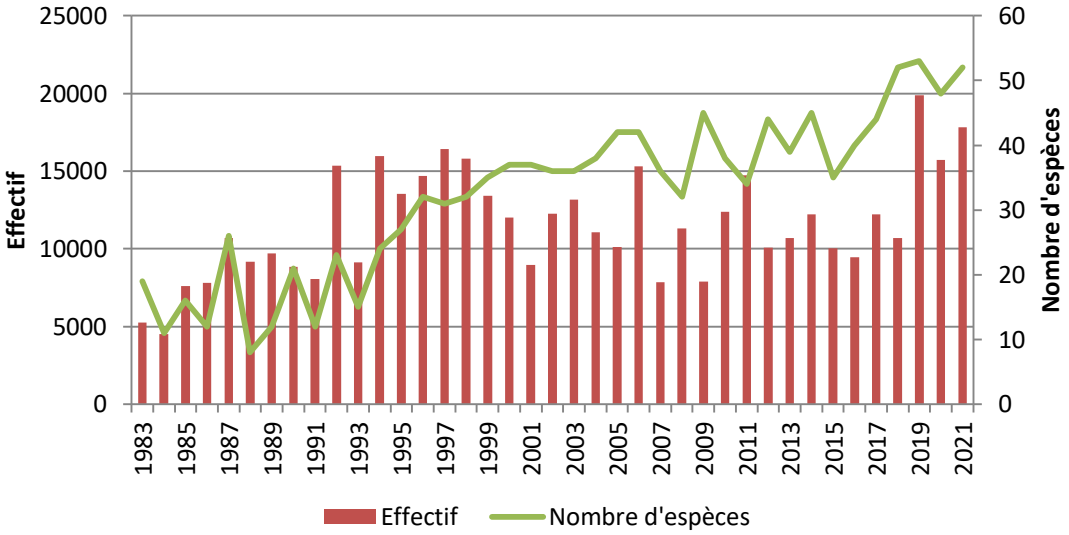

Répartition en janvier

Il y a eu un dénombrement concerté sur l'ensemble de la rade de Lorient le 17 janvier 2021. Seul le site du marais de Kerdreff sur Larmor-Plage a été compté le 18 janvier. Les résultats sont généralement regroupés en 12 entités spatiales : Blavet maritime, marais de Pen Mané, rade de Pen Mané, rade de Port-Louis, Quélisoye, étangs du Ter, baie de Locmalo, Riant, Petite Mer, étangs de Kervran-Kerzine, Kersahu et sortie de la Rade.

Ce dénombrement mobilise cinq à six équipes ce qui permet de couvrir l'ensemble des sites de manière quasi simultanée, soit en environ deux à trois heures. Le comptage débute environ deux heures et demi avant la basse mer.

Le nombre d'espèces observées par entité varie de 11 à 33. Les entités spatiales les plus riches (diversité d'espèces) sont la Petite Mer, la sortie de la rade, la baie de Locmalo et le Blavet maritime avec au moins 24 espèces chacune.

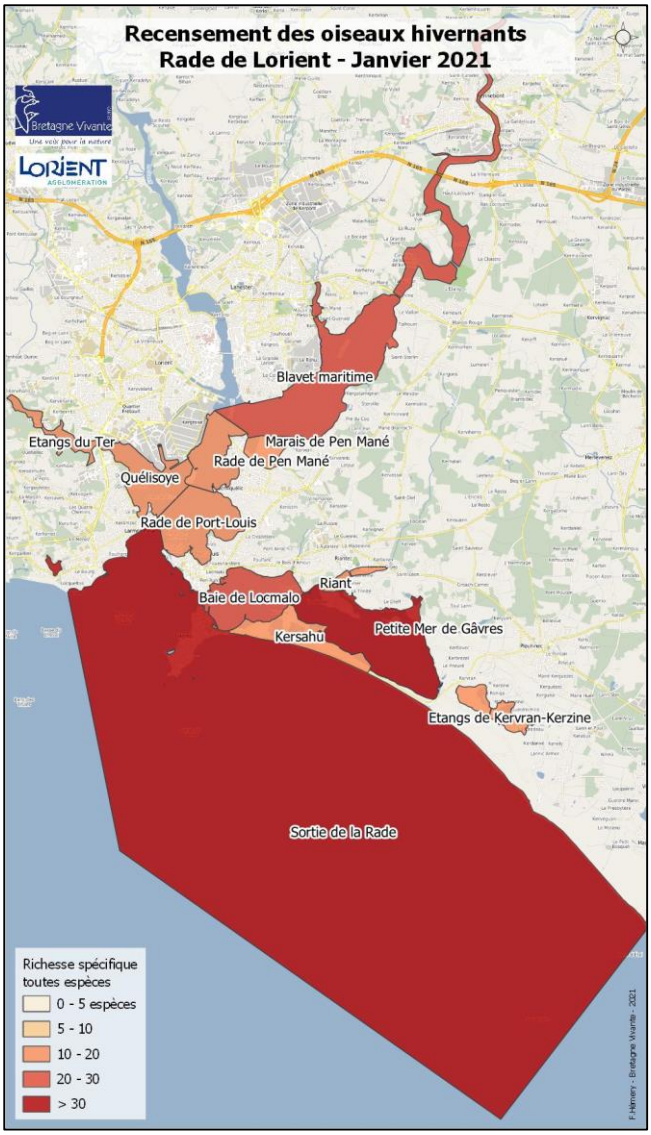

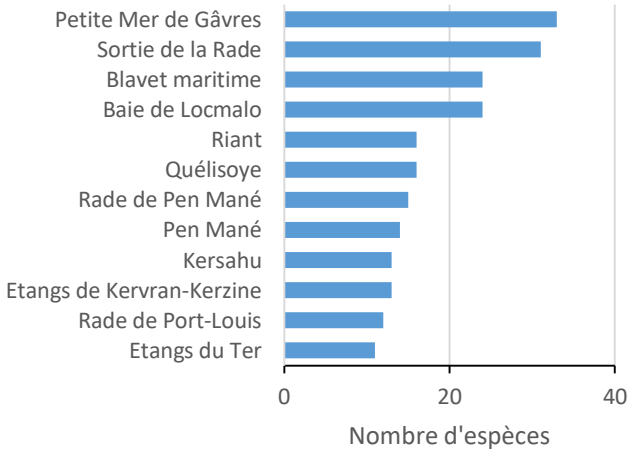

Bernaches cravants et Tadornes de Belon en Petite Mer

D'un point de vue quantitatif, les entités accueillant le plus d'oiseaux sont la Petite Mer (près de 10 000), la sortie de la Rade (plus de 1 800), la rade de Pen Mané (plus de 1 600), Quélisoye (plus de 1 300) et le Blavet maritime (plus de 1 100). Les sites accueillant le moins d'oiseaux sont le Riant et les étangs de Kervran et Kerzine.

Les sites varient fortement par le nombre d'espèces et les effectifs accueillis, mais ils diffèrent aussi par leur superficie. Exprimer les résultats sous la forme de densité d'oiseaux, c'est-à-dire de nombre d'individus par hectare, permet de pondérer le diagnostic en excluant l'effet de la superficie. Le critère densité permet de distinguer quatre sites avec 5 oiseaux ou plus par hectare : la Petite Mer, la rade de Pen Mané, le Riant, Quélisoye et le marais de Pen Mané.

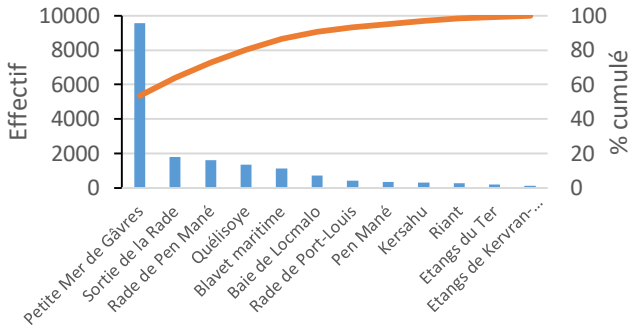

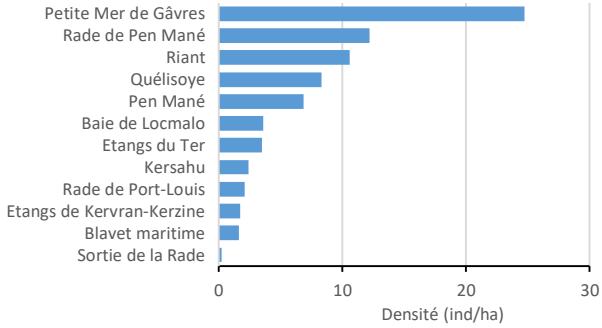

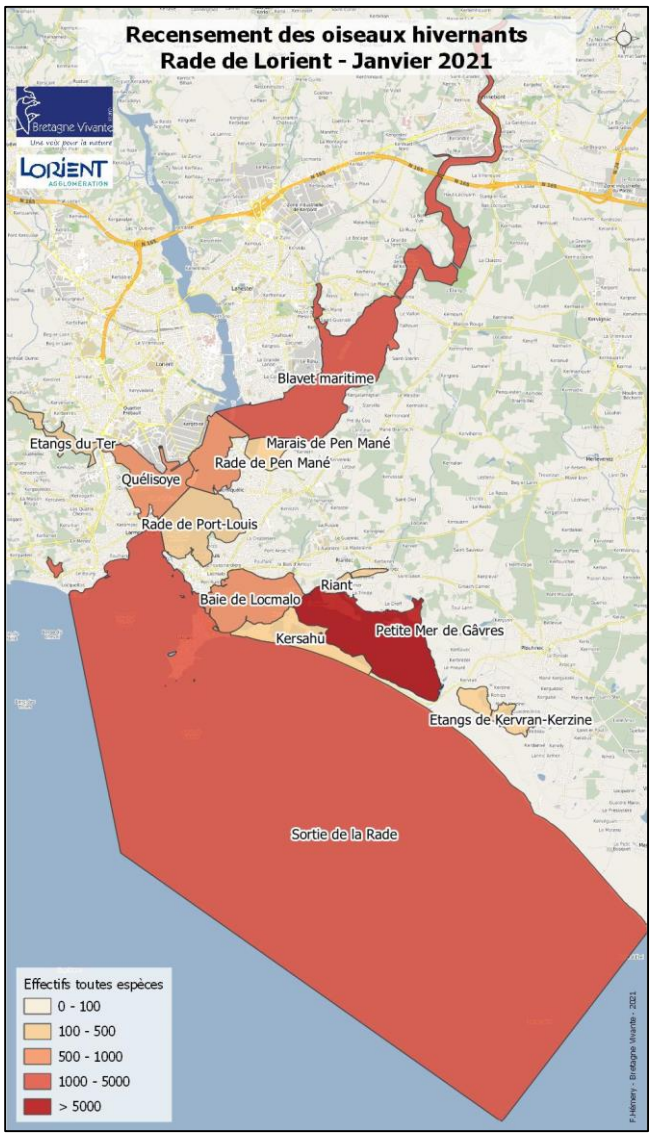

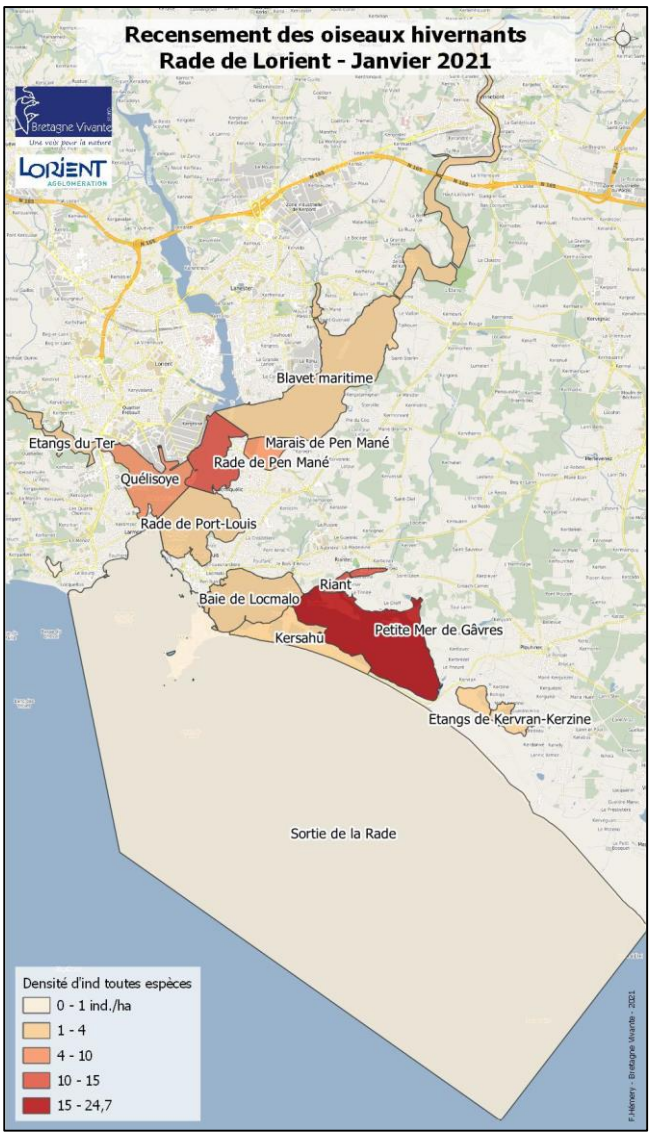

Enjeux de conservation et responsabilité

La Rade de Lorient atteint certaines années – 4ème hiver depuis 2013/14 - le niveau d'importance internationale, en accueillant plus de 20 000 oiseaux d'eau (effectifs maximaux cumulés). Les effectifs d'oiseaux d'eau répondent ainsi vraisemblablement régulièrement au critère 5* de la convention de Ramsar, mais certaines espèces ne sont pas recensées systématiquement chaque année (laridés).

Importance internationale (plus de 1 % de la population globale) : 2 espèces. Cette année, la Bernache cravant et le Grand Gravelot.

Importance nationale : 19 espèces dont (3 nouvelles Aigrette garzette, Courlis corlieu et Tadorne de Belon) : Aigrette garzette, Bécasseau sanderling, Bécasseau variable, Canard siffleur, Chevalier aboyeur, Chevalier gambette, Chevalier guignette, Courlis cendré, Courlis corlieu, Goéland argenté, Gravelot à collier interrompu, Grèbe esclavon, Héron garde-bœufs, Plongeon imbrin, Pluvier argenté, Pluvier doré, Spatule blanche, Tadorne de Belon et Tournepierre à collier.

Ne sont pas d'importance nationale cette année : Grèbe à cou noir, Macreuse noire, Plongeon catmarin et Sterne caugek.

Espèces figurant sur une liste rouge, présentes en nombre significatif dans la rade : Grand Gravelot et Spatule blanche.

Grand Gravelot

*Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite, habituellement, 20 000 oiseaux d'eau ou plus. *Les critères des Sites Ramsar, Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971).*

Oiseaux d'eau nicheurs

D'avril à juin 2021, Lorient Agglomération a confié à Bretagne Vivante la coordination du suivi des oiseaux d'eau nicheurs des zones humides, marais et étangs des communes de la Petite Mer de Gâvres et de la Rade de Lorient.

Sur le total de 29 espèces nichant de manière possible, probable ou certaine sur la zone étudiée de 2013 à 2021, 26 ont fourni des indices de nidification en 2021. Précisons que les suivis réalisés en 2021 portent essentiellement sur les marais de Pen Mané à Locmiquélic avec la contribution de la commune de Locmiquélic, du Dreff à Riantec et de Kersahu à Gâvres, ainsi que sur les étangs de Kervran et Kerzine à Plouhinec. Les effectifs de ces deux derniers sites sont sans doute sous-estimés compte tenu des difficultés d'observation.

Au total, 244 à 283 couples ont été dénombrés. Les espèces les plus abondantes sont le Tadorne de Belon, la Foulque macroule et le Canard colvert (recensements néanmoins partiels de la Rade) et la Sterne pierregarin. Quinze espèces sont considérées menacées en Bretagne.

L'Huîtrier pie, le Goéland brun, le Goéland marin et la Sterne pierregarin sont localisés sur l'Îlot Souris à Port-Louis. Enfin, la colonie d'aigrettes et hérons est localisée à Port-Louis.

Aucun indice de nidification du Goéland argenté n'a été signalé dans les milieux naturels de la Rade de Lorient cette année.

Espèce	Nombre de couples minimum	Nombre de couples maximum	LR France	LR Bretagne*	Responsabilité Biologique Régionale
Grèbe huppé	1	2	LC	LC	modérée
Grèbe castagneux	1	5	LC	LC	modérée
Cygne tuberculé	4	4	NA	NA	pas évaluée
Tadorne de Belon	39	51	LC	LC	élevée
Canard colvert	34	32	LC	LC	modérée
Canard souchet	2	4	LC	EN	élevée
Fuligule milouin	0	2	LC	CR	très élevée
Fuligule morillon	0	1	LC	CR	très élevée
Héron garde-bœufs	3	4	LC	EN	élevée
Aigrette garzette	5	5	LC	NT	modérée
Héron cendré	9	10	LC	LC	mineure
Busard des roseaux	2	3	NT	EN	très élevée
Râle d'eau	3	4	NT	EN	élevée
Gallinule poule-d'eau	7	9	LC	LC	mineure
Foulque macroule	33	39	LC	LC	mineure
Huîtrier pie	3	3	LC	VU	très élevée
Échasse blanche	11	14	LC	EN	élevée
Avocette élégante	7	7	LC	VU	élevée
Gravelot à collier interrompu	0	1	VU	VU	très élevée
Vanneau huppé	5	7	NT	VU	modérée
Chevalier gambette	2	3	LC	EN	élevée
Goéland brun	5	5	LC	LC	très élevée
Goéland marin	10	10	LC	LC	très élevée
Sterne pierregarin	38	38	LC	LC	élevée
Sterne caugek	20	20	NT	NT	très élevée
Total général	**244**	**283**			

*LR Bretagne : Liste rouge régionale Oiseaux nicheurs (CSRPN *et al.* 2015).

CR : en danger critique, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi-menacé, LC : préoccupation mineure, NA : non applicable.

Marais de Kersahu / Gâvres

Passereaux nicheurs et migrateurs à enjeux de conservation

En 2021, Lorient Agglomération a confié à Bretagne Vivante la mise en œuvre du protocole standardisé Oiseaux Nicheurs Communs de Bretagne (ONCB) :

- Sur le littoral de la plage des Kaolins à la pointe du Talud à Ploemeur,
- Et sur la bande côtière de l'ile Kerner au marais du Dreff à Riantec.

Un passage par mois d'avril à juin a été répété sur un parcours prédéfini.

La mise en place du protocole ONCB sur Ploemeur et Riantec met en évidence un panel varié d'espèces pour ces sites, comptabilisant respectivement 38 et 59 espèces dont 24 et 32 d'entre elles sont potentiellement nicheuses. Ces diversités sont étroitement liées aux mosaïques d'habitats composant les zones d'étude, et notamment les influences maritimes qui s'y rattachent.

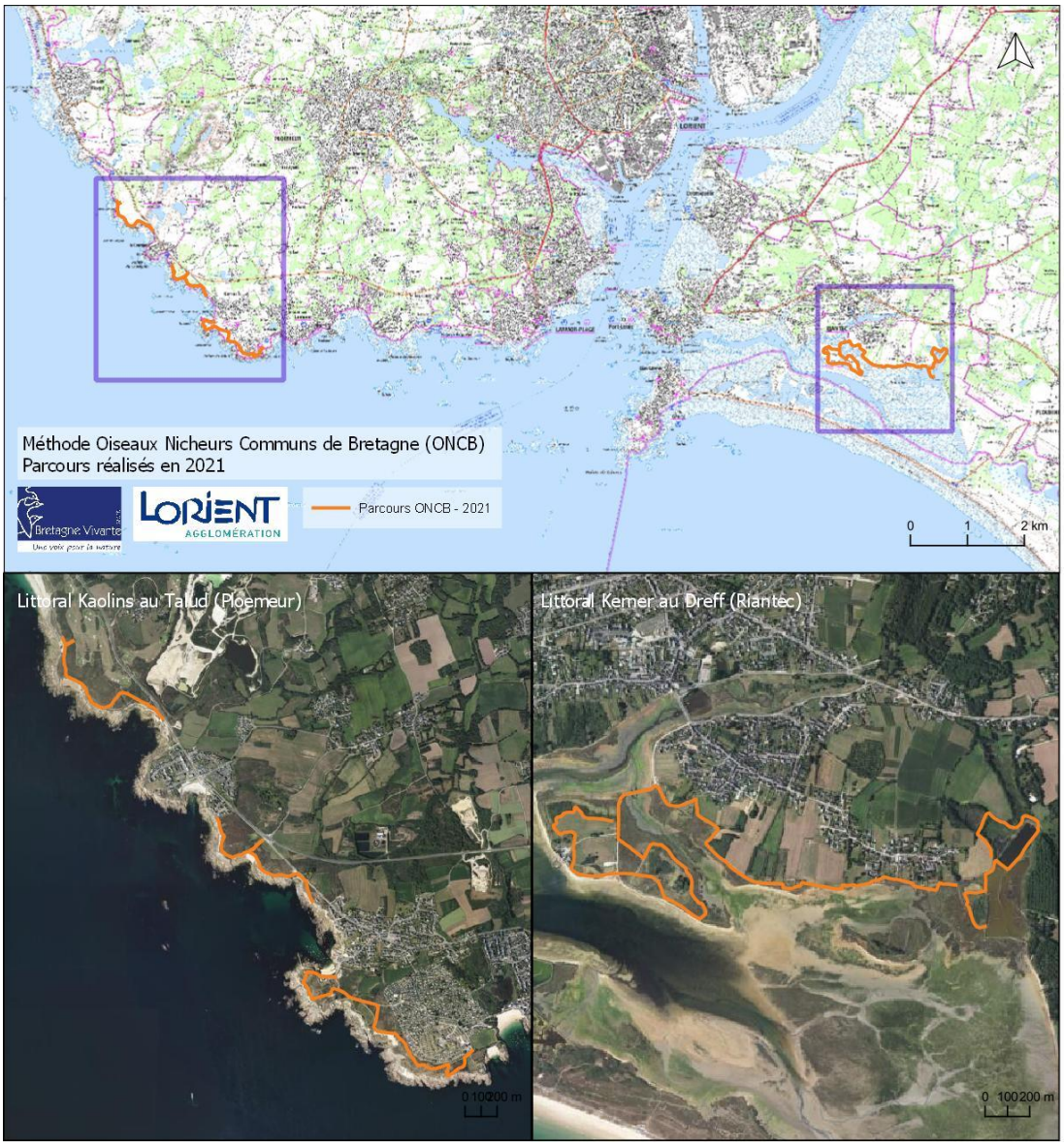

Synthèse des données ONCB 2021	Talud - Kaolins Ploemeur	Dreff – Kerner Riantec
Nombre total d'espèces	38	59
Nombre de territoires	253	247
Nombre d'espèces patrimoniales	10	12
Nombre de territoires d'espèces patrimoniales	131	91
Densité de territoires (/10 ha)	60	47

Passereaux à enjeux de conservation

Pour Ploemeur, la présence d'habitats ouverts, sous influences maritimes explique le cantonnement de plusieurs espèces à enjeux de conservation : Pipit maritime, Pipit farlouse, Tarier pâtre, Alouette des champs et Cisticole des joncs. En retrait de ces habitats, d'autres espèces à enjeux trouvent refuge dans des milieux plus arbustifs : Linotte mélodieuse, Bouscarle de Cetti, Verdier d'Europe, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant.

Pointe du Talud / Ploemeur

Espèces	LR* France	LR* Bretagne	Responsabilité biologique régionale	Nombre de territoires théoriques
Linotte mélodieuse	VU	LC	Modérée	47
Pipit farlouse	VU	VU	Elevée	24
Tarier pâtre	NT	LC	Mineure	21
Pipit maritime	NT	LC	Très Elevée	14
Alouette des champs	NT	LC	Mineure	9
Bouscarle de Cetti	NT	LC	Modérée	7
Verdier d'Europe	VU	LC	Mineure	4
Bouvreuil pivoine	VU	VU	Elevée	3
Chardonneret élégant	VU	LC	Mineure	1
Cisticole des joncs	VU	LC	Mineure	1
Total	**10 espèces**	**2 espèces**	**-**	**131 territoires**

*LR Bretagne : Liste rouge régionale Oiseaux nicheurs (CSRPN *et al.* 2015).
CR : en danger critique, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi-menacé, LC : préoccupation mineure, NA : non applicable.

Sur Riantec, les habitats naturels de fond de baie dominés par des végétations de marais salés sont attractifs pour le Cisticole des joncs, le Pipit farlouse et la Gorgebleue à miroir. En retrait, les milieux se boisent progressivement et attirent des espèces à enjeux inféodées aux végétations se lignifiant progressivement : Fauvette grisette, Tarier pâtre, Bouscarle de Cetti, Linotte mélodieuse, Verdier d'Europe, Serin cini, Fauvette des jardins, Tourterelle des bois et Chardonneret élégant.

Ile de Kerner / Riantec

Espèces	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique régionale	Nombre de territoires théoriques
Cisticole des joncs	-	VU	LC	Mineure	20
Linotte mélodieuse	-	VU	LC	Modérée	19
Tarier pâtre	-	NT	LC	Mineure	14
Bouscarle de Cetti	-	NT	LC	Modérée	14
Verdier d'Europe	-	VU	LC	Mineure	7
Fauvette des jardins	-	NT	LC	Mineure	5
Pipit farlouse	-	VU	VU	Elevée	4
Alouette des champs	-	NT	LC	Mineure	2
Chardonneret élégant	-	VU	LC	Mineure	2
Tourterelle des bois	-	VU	LC	Mineure	2
Gorgebleue à miroir	Annexe I	LC	VU	Modérée	1
Serin cini	-	VU	LC	Mineure	1
Total	**1 espèce**	**11 espèces**	**2 espèces**	**-**	**91 territoires**

*LR Bretagne : Liste rouge régionale Oiseaux nicheurs (CSRPN *et al.* 2015).
CR : en danger critique, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi-menacé, LC : préoccupation mineure, NA : non applicable.

Les résultats du protocole consolident la connaissance sur les passereaux nicheurs des sites étudiés, notamment pour certaines espèces patrimoniales :

- Pipit farlouse : 24 territoires sur Ploemeur et 4 t. sur Riantec
- Gorgebleue à miroir : 1 territoire à l'ile Kerner / Riantec

Pipit farlouse

Les données opportunistes d'observateurs bénévoles viennent aussi compléter les connaissances. Ainsi :

- Pipit farlouse : des indices de nidification sont constatés à Kersahu et aux abords de l'étang de Kerzine.
- Gorgebleue à miroir : des indices de nidification sont constatés à Pen Mané, Kersahu et aux étangs de Kervran et Kerzine, ainsi que sur le Cosquer (Pont-Scorff), Kermérien et Bon Secours (Quéven).
- Traquet motteux : 1 couple sur les dunes de Kerzine
- Fauvette pitchou : des indices de nidification sont constatés à Kersahu.
- Phragmite aquatique : aucune donnée du 1er septembre 2020 au 31 aout 2021. Pas de campagne de baguage sur la période.
- Locustelle luscinioïde : jusqu'à 5 chanteurs contactés simultanément sur les étangs de Kervran-Kerzine ; au moins 2 chanteurs à Pen Mané.
- Panure à moustaches : au moins deux couples à Pen Mané.
- Bouvreuil pivoine : des indices de nidification sur les abords du marais de Pen Mané, de Kerderff (Larmor-Plage), le Mentec (Quéven), étangs de Kervran-Kerzine.
- Bruant ortolan : des contacts acoustiques collectés par enregistrement nocturne, pour au moins 3 individus différents sur Kersahu en septembre 2020.
- Bruant des roseaux : des indices de nidification sont constatés à Pen Mané, Kersahu et aux étangs de Kervran et Kerzine. Et aussi un chanteur sur le Cosquer (Pont-Scorff), Kermérien (Quéven).

Fauvette pitchou

Remerciements :

Cette synthèse n'aurait pas été possible sans la collecte de très nombreuses observations d'oiseaux dans la Rade de Lorient depuis plusieurs décennies. Pour la période couverte par cette étude, de 2020 à 2021, il faut notamment souligner la qualité des données collectées par les observateurs de Bretagne Vivante, les bénévoles collaborant au portail faune-bretagne.org, les suivis réalisés avec l'aide de Lorient Agglomération et de l'Office Français de la Biodiversité.

Qu'ils soient tous ici vivement remerciés pour leur contribution à la connaissance et la protection des oiseaux de la Rade de Lorient.

Référence : Hémery F., Doudard P., Gélinaud G. & Le Bail Y., 2021. Oiseaux d'eau et paludicoles de la Rade de Lorient. Rapport de synthèse 2020/2021, Bretagne Vivante.

Commanditaire : Lorient Agglomération, opérateur Natura 2000 pour le site Rade de Lorient et pilote de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale – Pôle aménagement environnement et transports – Direction environnement développement durable – Unité Patrimoine Naturel et Biodiversité – Maison de l'Agglomération – Esplanade du Péristyle – CS 20001 – 56314 LORIENT Cedex 30, avec une contribution financière du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du Fonds Européen Agricole pour le DEveloppement Rural (FEADER).

Crédits photos : Hémery François

Contact :

Guillaume Gélinaud
Bretagne Vivante
Réserve Naturelle des marais de Séné
Route de Brouel
56860 Séné
02.97.66.92.76
guillaume.gelinaud@bretagne-vivante.org